

**Le Syndicat National des Grimpeurs Encadrant dans les Arbres
organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification,**

- vu l'annexe II-1 de la partie réglementaire (arrêtés) du code du sport,
- vu l'arrêté du 28 janvier du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,
- vu la délibération de la CNPEF sport 21 avril 2008 portant création du CQP d'éducateur Grimpeur d'Arbres,
- vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),

vu la décision délibérative du jury réuni le 18 mars 2009

à ANNONAY (07)

**délivre, au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,
le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'éducateur Grimpeur d'Arbres (EGA)**

à Gérald FROUIN

né(e) le 17/02/1979

pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y sont attachés dans le domaine de l'encadrement de la grimpe dans les arbres.

Fait à Annonay

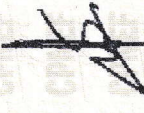
le 28/03/09

Pour la CPNEF sport,
la Présidence

Le titulaire



Florence LAMOULIE



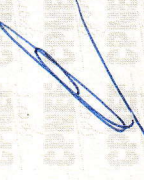
Yann POYET



Isabelle SCHUHMACHER



François BAJEUX



Erwan LECOILLARD

